



Communiqué de presse

Information réglementée *

DISTRIBUTION INTERDITE AUX ETATS-UNIS ET EN ITALIE



Bruxelles, 14 septembre 2009 - 8h30

KBC envisage de racheter certains titres hybrides Tier-1 en cours par la procédure d'offre publique d'achat

Ce jour, KBC Bank a lancé des offres dans quelques pays européens et, pour un titre, aux Etats-Unis d'Amérique, en vue de racheter quatre séries de titres hybrides Tier-1 en cours d'une valeur nominale totale d'environ 1,6 milliard d'euros. Les titres seront achetés à 70% de leur valeur nominale.

En agissant de la sorte dans les conditions actuelles du marché, KBC offre aux obligataires une opportunité de sortie intéressante grâce au paiement d'une prime au-dessus du cours du marché. Parallèlement, KBC Bank générera une plus-value en rachetant à un prix réduit par rapport à la valeur nominale des titres, ce qui renforcera encore la qualité de son capital de base. En cas de rachat de tous les titres en cours, la plus-value après impôts s'élèverait à environ 0,2 milliards d'euros et l'impact sur le ratio de capital de base de la banque (core Tier-1) serait de (approximativement) +0,25%.

Dans le passé, KBC avait émis plusieurs titres hybrides qui étaient qualifiés de capital bancaire Tier-1 régulier. Ces titres "hybrides" présentent des caractéristiques tant des actions que des obligations : ils versent un coupon d'intérêts, mais ils n'ont pas d'échéance finale et sont subordonnés aux autres obligations en cas de faillite.

KBC souhaite réitérer son point de vue de ne pas exercer ses options call sur titres hybrides Tier-1 pour le restant de l'année.

Les offres publiques concernent les titres suivants et s'adressent exclusivement aux détenteurs de ces titres :

- 280 millions d'EUR de titres hybrides émis par KBC Bank Funding Trust II;
- 600 millions d'USD de titres hybrides émis par KBC Bank Funding Trust III;
- 300 millions d'EUR de titres hybrides émis par KBC Bank Funding Trust IV;
- 525 millions de GBP de titres hybrides émis par KBC Bank.

Pour tout complément d'information sur les offres publiques, veuillez contacter :

- Pour la presse : Service Presse KBC, tél. +32 2 429 8545, pressofficekbc@kbc.be
- Pour les analystes : KBC Investor Relations Office, tél. +32 2 429 4051, investor.relations@kbc.com
- Pour les conditions de la transaction (uniquement les obligataires) : KBC Issue desk, tél. +32 2 417 35 53, E-mail: dirk.vandamme@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

1/2

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

DISCLAIMER

Les offres sur des titres libellés en EUR et en GBP ne sont pas faites, et ne seront pas faites, directement ou indirectement aux États-Unis, ou par les moyens des services postaux ou par tout moyen de communication ou instrument de commerce entre États ou étranger ou par l'intermédiaire des services d'une Bourse de valeurs des États-Unis, et aucune offre sur ces titres ne peut être faite par ces moyens, cet instrument ou cette Bourse des valeurs à partir ou à l'intérieur des États-Unis ou à des personnes se trouvant aux États-Unis. Ceci comprend, mais sans limitation, les transmissions par télécopie, courrier électronique, télex, téléphone et Internet. En conséquence, aucune copie de la note d'information et aucun autre document ou matériel relatif à ces offres ne sont, et ne pourront, directement ou indirectement être envoyés par courrier, transmis, communiqués ou diffusés de quelque manière que ce soit (y compris, sans limitation, par les conservateurs, mandataires ou administrateurs) aux États-Unis ou aux personnes se trouvant aux États-Unis. Toute offre publique d'achat prétendue de titres libellés en EUR ou en GBP dans le cadre d'une offre résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera non valable et toute offre publique d'achat prétendue de ces titres faite par une personne donnant des instructions au départ des États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre mandataire agissant sur une base non discrétionnaire pour un mandant donnant des instructions au départ des États-Unis sera non valable et ne sera pas acceptée.

Tout actionnaire participant à une offre sur des titres libellés en EUR et en GBP indiquera qu'il ne se trouve pas aux États-Unis et ne participe pas à une telle offre au départ des États-Unis ou qu'il agit sur une base non discrétionnaire pour un mandant situé en dehors des États-Unis qui ne donne pas l'instruction de participer à une telle offre au départ des États-Unis. Aux fins de ce paragraphe et de celui qui le précède, on entend par "États-Unis" les États-Unis d'Amérique, leurs territoires et possessions, l'un quelconque de ces États et le District de Columbia.

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com.

2/2

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.